

Reprise d'études après une sortie du cursus initial

Par **lea**, le **27/03/2015** à **14:45**

Bonjour,

J'aurais besoin d'un avis. je suis actuellement demandeuse d'emploi et je souhaite reprendre mes études de droit (j'ai une capacité en droit obtenu en 2010 à l'université du temps libre de TOULON). j'ai eu en attendant plusieurs expériences professionnelles qui m'a amené au niveau de responsable de magasin alimentaire sans aucun diplôme, pour diverses raisons le commerce ne m'attire pas et j'aimerais vraiment reprendre mes études de droit pour aboutir au poste de juriste d'entreprise. Après plusieurs recherche un DUT carrières juridiques semble être un bon compromis. est-il difficile d'être acceptée à l'iut après être sortie du cursus initiale?